

Siège d'exploitation
Administration communale
Service des Affaires Sociales

Conseil Consultatif de l'Intégration des Personnes Handicapées

Conseil
Consultatif de
l'Intégration des
Personnes
Handicapées



Service de transport adapté



Rue de Courtrai, 63
7700 MOUSCRON

056 / 86 02 09
056 / 86 03 30



Siège social :
M^{me} Brigitte AUBERT
Présidente
Rue de Courtrai, 63 - 7700 MOUSCRON



HAINAUT

Notre mission

Le Conseil Consultatif de l'intégration des Personnes Handicapées a pour but de soutenir et faciliter la tâche des associations de l'entité mouscronnoise qui prennent en charge l'éducation, le travail et les loisirs des personnes en situation de handicap.

Les conditions requises

- être à mobilité réduite
- être en fauteuil roulant
- avoir une incapacité de 90% affectant la vue
- être dans l'incapacité de monter une marche de 35 cm de hauteur avec appui.



Vous êtes dans les conditions ?

Afin de bénéficier de ce service, un dossier doit être constitué sur base des documents suivants :

- Carte d'identité
- Carte de stationnement ou carte canne blanche ou certificat médical
- Carte mobib du TEC (fictif)
- Attestation d'intervention majorée de votre mutuelle

Prix : **2,80€ le trajet** (Aller)
2,80€ le trajet (Retour)

Les prises en charge
se font **uniquement** sur **rendez-vous**
du **lundi** au **vendredi**
de **8h** à **12h** et de **13h30** à **17h**.

Pour plus d'informations
prendre contact avec le service du CCIPH
rue de Courtrai, 63
cciph@mouscron.be

Contact : 056 86 02 09 - 056 86 03 30